



éditorial

L'interdépendance des acteurs économiques, (entreprises et collectivités locales) vis-à-vis de la biodiversité, est un thème précurseur mis en avant par Orée et l'IFB (Institut Français pour la Biodiversité) dès 2006 par la création d'un groupe de travail.

Le guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises » est le fruit de ce travail collectif et unique de près de 3 ans. Orée et la nouvelle Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) vous invitent à le découvrir autour d'une rencontre-débat le mardi 23 septembre 2008.

Les entreprises volontaires pour rejoindre ce groupe de travail à l'époque se lançaient dans un véritable challenge !

Soulignons l'engagement et l'enthousiasme de Sylvie Bénard, qui me précéda, autour de Jacques Weber et de Nadia Loury à l'origine du projet; de François Laurans (Veolia Environnement), premier co-président du groupe de travail et de Mathieu Tolian, qui lui succéda.

Ce guide est aussi le résultat du travail d'un jeune chercheur, Joël Houdet, à la fois formé en écologie et en comptabilité. Il a été épaulé avec brio par Marc Barra, étudiant en Master d'écologie.

La rentrée est également l'occasion pour Orée d'être présente sur les axes d'actions qui font sa renommée, en animant les groupes de travail écologie industrielle et éco-conception le 9 septembre dernier, un groupe d'échanges le 21 octobre sur REACH*, en co-organisant avec le magazine Valeurs Vertes le Colloque « Grenelle de l'environnement, les attentes au rendez-vous ? » le 27 octobre dans le cadre des Entretiens Ecologiques du Sénat, la journée « biodiversité et entreprise » avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) le 18 novembre au Muséum National d'Histoire Naturelle, et enfin en participant comme chaque année à Pollutec du 2 au 5 décembre prochain.

Bonne rentrée à tous avec Orée.

GHISLAINE HIERSO,
Présidente de l'Association Orée

« Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises »

Comment intégrer nos activités économiques et de façon générale nous intégrer dans le tissu du vivant auquel nous appartenons ? Comment maintenir cette infinie diversité du vivant qui, au delà de l'émerveillement qu'elle suscite, est notre assurance-vie face à un avenir incertain ? L'intégration de la biodiversité dans les stratégies des entreprises nécessite de sortir du conflit d'intérêt pour développer un esprit de partenariat avec la nature.

A l'issue du colloque qui s'est tenu à l'Unesco, du 24 au 28 janvier 2005 « Biodiversité : science et gouvernance » la communauté scientifique fait le constat dans la Déclaration de Paris « qu'en dépit de quelques efforts de protection, les menaces se sont aggravées ... Les États ne prennent pas les mesures nécessaires pour au moins freiner cette érosion, la science de la biodiversité, est elle-même fragmentée, marginalisée dans des dispositifs de recherche nationaux et internationaux ».

Ce constat alarmant en amenant un autre : le monde de l'entreprise est tout aussi éloigné de la problématique de la biodiversité, sauf à la considérer par le biais de la protection des espèces sensibles ou emblématiques ou celui de l'approvisionnement en matières premières.

Mais comment repenser les interactions entre les entreprises et le monde vivant dont nous faisons partie ? Orée s'est saisie de cette question pour l'approfondir dans un groupe de travail avec ses adhérents des secteurs public, privé, institutionnel, associatif : réfléchir aux moyens d'intégrer les activités économiques dans le tissu vivant pour en stopper la destruction, sortir du conflit d'intérêt pour fonder l'économie sur sa durabilité écologique. Le groupe de travail a abordé cette question en proposant un nouveau paradigme : l'activité économique comme partie intégrante de la biosphère et exprimant concrètement les interactions entre humains au sein des écosystèmes.

Cette position conduit à reconsidérer la place de l'économie et suscite de nombreuses questions parmi lesquelles trois majeures : peut-on considérer l'économie comme une « machine à consommer » plutôt qu'à produire ? L'économie productiviste depuis la révolution industrielle s'intéresse uniquement aux « produits » et « services » des « transactions économiques », d'où le fait que « l'environnement », n'appartenant à personne et ne faisant l'objet d'aucune transaction à proprement parler, soit exclu du marché. A contrario, l'économie écologique s'intéresse essentiellement aux intrants nécessaires à

la « consommation économique » et aux flux sortants, c'est-à-dire aux « déchets », aux « sous-produits » des humains et de leurs systèmes industriels. Orée s'est d'ailleurs particulièrement investie sur cette thématique qui a fait l'objet d'un guide publié en avril 2008 « Mettre en œuvre l'écologie industrielle sur une zone d'activités ».

La deuxième question concerne la responsabilité environnementale des entreprises. Les cadres réglementaires ne prennent généralement pas en compte l'ensemble des impacts directs et indirects des entreprises sur la biodiversité, car ni les écosystèmes ni la biodiversité ne possèdent de droits. Comment faire en sorte que ceux qui prennent aujourd'hui des risques en assument dans le futur les conséquences, directes et indirectes, sur les écosystèmes et la biodiversité ?

Enfin, comment le bilan d'une entreprise peut-il mettre en évidence ses liens avec le monde vivant, pour une véritable prise en compte de sa performance écosystémique ?

Le guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises » a été conçu pour permettre aux entreprises, actionnaires, pouvoirs publics, citoyens, salariés, et consommateurs de faire évoluer leurs choix et comportements. Comment placer la biodiversité au cœur de l'innovation technologique et organisationnelle des entreprises ? Quel type de relation au vivant souhaitons-nous ?

Les entreprises et les collectivités qui ont travaillé pendant ces deux dernières années à la réalisation de ce guide et qui ont accepté de témoigner de leur démarche au travers de retours d'expériences ont participé, comme le dit Robert Barbault « à réconcilier les humains, leurs activités économiques et la diversité des systèmes vivants ».

Au-delà du vocabulaire, le défi écologique est bien de changer la représentation de notre place dans la nature et notre relation à elle. Le chantier est immense, Orée, ses adhérents, ses partenaires se félicitent d'y avoir contribué.

Nadia Loury, Déléguée générale

* REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances

➤ Une nouvelle publication disponible le 23 septembre 2008

« Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises »



Réconcilier activités économiques et biodiversité, « faire équipe avec la vie » selon l'expression de Robert Barbault, nécessite à la fois de mobiliser les entreprises et de créer de nouveaux outils. Le guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises » relève de ce double défi.

Une difficulté majeure pour intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises est de comprendre à quoi renvoie un concept aujourd'hui couramment usité.

Le guide s'articule sur quatre sections.

➤ La première partie de l'ouvrage s'attache à le présenter, du point de vue scientifique et de celui des entreprises. La méthodologie du groupe de travail pour analyser les interactions, directes et indirectes, entre entreprises et diversité du vivant est ainsi mise en exergue. Elle concerne l'analyse des niveaux de dépendance directe des branches d'activités au monde vivant et la construction d'un Indicateur d'Interdépendance de l'Entreprise à la Biodiversité (I.I.E.B.).

➤ La seconde partie s'articule sur des retours d'expérience. Rédigés à partir d'une auto-évaluation portant sur l'I.I.E.B., ils présentent l'image que diverses entreprises et collectivités, la plupart appartenant au groupe de travail IFB - Orée, se font de leur interdépendance à la biodiversité. Ces travaux confirment que l'ensemble de l'économie interagit, de manière directe et indirecte, avec le tissu du monde vivant.

➤ La troisième section s'attache à analyser plus précisément la nature de l'influence des entreprises sur l'évolution du monde vivant. Cela revient à caractériser la nature des dynamiques de co-évolution entre entreprises et écosystèmes. Un nouveau modèle de développement est proposé aux acteurs économiques, en soulignant ses enjeux, contraintes et opportunités. **Quelles règles simples, quels outils pour piloter les systèmes écosystémiques et socio-éco-**

nomiques en interaction, vers une co-viabilité entre biodiversité et entreprises ? Nous esquissons les contours du « Bilan Biodiversité » des organisations, système comptable visant à rendre compte des relations entre entreprises et monde vivant. Pour que sa mise en place soit rentable, que les entreprises s'approprient pleinement la démarche, on s'intéresse aussi aux modes de régulations contemporains.

➤ Enfin, la dernière section présente **neuf initiatives innovantes en faveur de la biodiversité à travers le monde**. Rédigées sous forme d'articles courts, elles sont en lien étroit avec le monde de l'entreprise et tentent de s'inscrire dans la démarche de co-viabilité biodiversité - entreprises que nous avons proposé.

Face à l'urgence de la situation mise en exergue par l'Évaluation des écosystèmes du millénaire (Millennium Ecosystem Assessment, 2005a) et confirmée par les premiers résultats de l'étude COPI (2008) portant sur les coûts de l'inaction en matière de biodiversité, ce guide vise à condenser le temps de réflexion nécessaire pour réintégrer les activités économiques au cœur de la biodiversité.

Cela relève-t-il de l'utopie ? Le pari du groupe de travail a-t-il été tenu ?

Il revient aux lecteurs, et particulièrement aux entreprises membres du groupe de travail, d'en décider. Gageons que cet ouvrage incite activement à faire du profit un instrument de diversification du monde vivant, et de la diversité biologique une source d'accroissement des profits.

Contact : Joël Houdet
Email : houdet@oree.org

Les partenaires du guide



Avec plus de 230 000 hectares de forêts en gestion, la Société Forestière de la Caisse des dépôts et Consignations s'est naturellement intéressée aux problématiques de biodiversité. Forte de son expérience pilote de la Mission Climat de la Caisse des dépôts, centrée sur l'économie du carbone, elle a menée une réflexion approfondie sur la question de la biodiversité. CDC Biodiversité, née en 2008, en est le fruit. Elle a pour vocation de financer et réaliser les infrastructures écologiques du pays.

> CONTACT : Brice Quenouille
Email : b.quenouille.cdcbiodiv@forestiere-cdc.fr



Depuis 1992 avec les premières *Filières Qualité Carrefour*, les principes du développement durable figurent déjà au cœur de la culture et de la stratégie du Groupe. Attaché à la qualité et à la diversité de l'offre de ses produits, le groupe Carrefour favorise l'agriculture biologique, l'approvisionnement responsable des produits de la pêche et du bois, et l'accompagnement des petits producteurs.

Carrefour propose aujourd'hui de nombreuses gammes de produits respectueux de l'environnement à des prix accessibles au plus grand nombre. 1605 références de produits bio sont ainsi proposées par les hypermarchés France, dont 274 références de produits labellisés *Carrefour AGIR Bio*.

> CONTACT : Sevda Latapie
Email : sevda_latapie@carrefour.com



Fort de plus de 15 ans d'expérience, GSM poursuit sa démarche environnementale sur les trois domaines qui constituent le fondement de son métier : l'intégration territoriale de ses exploitations, la fourniture des besoins en matériaux de la collectivité, la maîtrise des impacts de son activité.

Attaché au respect du patrimoine culturel et naturel des sites qu'elle exploite, GSM met en œuvre des pratiques et techniques écologiques permettant de créer et de recréer des habitats offrant un potentiel de développement de la biodiversité.

> CONTACT : Nicolas Vuillier
Email : n.vuillier@itcgr.net



L'engagement du groupe LVMH depuis plus de 15 ans dans le domaine de l'environnement est synthétisé dans la Charte environnement signée par son Président.

Pour la plupart des Maisons du groupe, le monde du vivant est une ressource indispensable à l'élaboration de leurs produits.

Les équipes d'ethnobotanistes de la Recherche Parfums et Cosmétiques, par exemple, vieillissent, dans le cadre de leurs activités, à la fois au respect des populations locales et à la préservation de la flore.

> CONTACT : Sylvie Benard
Email : s.benard@lvmh.fr



Nature & Découvertes a été l'une des premières entreprises françaises à s'engager en faveur de l'environnement. Cet engagement passe par le soutien que sa Fondation apporte depuis 15 ans aux associations de protection de la nature mais aussi par les milliers d'activités naturalistes que l'enseigne propose à ses clients pour leur faire partager sa passion.

> CONTACT : Etienne Ruth
Email : eruth@nature-et-decouvertes.com



Natureparif (Agence régionale pour la biodiversité et la nature en Ile-de-France), entend mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la préservation de la biodiversité et remplir sa vocation à émettre et à rendre publics avis et recommandations. Par ce partenariat à cette publication, Naturparif entend relever l'objectif régional d'« Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises ».

> CONTACT : Stéphanie Lux
Email : stephanie.lux@natureparif.fr



Certifié ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001, le Cabinet d'avocats Savin Martinet Associés (www.smaparis.com) offre, selon une approche pluridisciplinaire des dossiers, une gamme transversale de services juridiques (conseil - contentieux - audits d'acquisition), notamment en droit de l'environnement, sites et sols pollués, risques industriels, sécurité chimique (Reach), hygiène-sécurité-santé, énergies renouvelables, installations classées...

> CONTACT : Patricia Savin
Email : savin@smaparis.com



Par l'essence même de ses métiers de traitement de déchets, par sa manière de l'exercer, Séché Environnement est fortement impliqué dans la problématique environnementale en général, et dans celle de la préservation de la biodiversité en particulier. La maîtrise de l'empreinte de son activité s'accompagne d'une forte attention portée à tout moment à la nature, et contrôlée par des analyses des évolutions de la biosphère (biomonitoring lichénique, comptage de l'avifaune...).

> CONTACT : Daniel Baumgarten
Email : d.baumgarten@tredi.groupe-seche.com



Pour répondre à l'enjeu majeur de la protection de la biodiversité, Veolia s'est engagé :

- En intégrant la biodiversité dans le premier engagement de sa charte Développement Durable,
- En développant depuis 2004 une démarche reposant sur la caractérisation des impacts de ses activités et la mise en place d'une gestion intégrée à son Système de Management Environnemental.

> CONTACT : Mathieu Tolian
Email : mathieu.tolian@veolia.com



Le sens de la responsabilité environnementale a toujours existé au sein d'Yves Rocher, Récoltant-Fabricant-Distributeur de cosmétiques et convaincu depuis maintenant 50 ans de la beauté par les plantes. Le groupe affiche des ambitions très concrètes dans le domaine de la biodiversité. D'abord à chaque niveau de son activité : la charte plante encadre toutes les récoltes et cultures de nos actifs de manière à préserver la nature ; nous nous refusons tout emploi de matières animales et avons été parmi les premiers à arrêter les tests sur animaux lors de la fabrication de nos produits ; nous proposons à toutes nos clientes, en achetant une recharge de la gamme Inositol Végétal, de planter un arbre et de participer ainsi à notre opération « Plantons pour la planète ».

Yves Rocher mène également des actions de mécénat via sa Fondation dédiée à la protection de l'environnement.

> CONTACT : Fabienne Yvain
Email : fabienne.yvain@yrnet.com

AGENDA

> 23 SEPTEMBRE

Rencontre-Débat à l'occasion de la parution du guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises » à 16 h 30 à la salle de conférence de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), 84 rue de Grenelle, Paris.

> 9 OCTOBRE

9^e comité de pilotage du projet COMETHE dans les locaux du Cemagref à Montpellier

> 21 OCTOBRE

Groupe d'échange REACH de 14 h 30 à 17 h 30 à Paris.

> 27 OCTOBRE

Colloque *Orée* - Valeurs Vertes « Grenelle de l'environnement, les attentes au rendez-vous ? » Deux tables rondes sont organisées dans la matinée : de 9 h 30 à 11 h : **Des engagements du Grenelle aux actions** et de 11 h à 12 h 30 : **Un urbanisme raisonné pour ne pas hypothéquer l'avenir**

> 18 NOVEMBRE

Journée « Biodiversité et Entreprises » co-organisée par *Orée* et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), dans le cadre des journées de l'EPBRS (European platform for biodiversity research strategy) au Muséum national d'histoire naturelle.

> 2-5 DÉCEMBRE

Pollutec à Lyon. Vous retrouverez comme chaque année un stand *Orée* dont vous pouvez dès à présent noter l'emplacement : Hall : 6 Allée : BE Stand n° : 80 Secteur : Collectif français.

Contact : Fabienne Morgaut
Email : morgaut@oree.org

Rencontres

avec Jacques Weber,
chercheur du CIRAD
et ancien directeur de l'IFB



avec Jean-Vincent Placé,
président de Natureparif

Jacques Weber était à l'origine de la création du groupe de travail entreprises et biodiversité de *Orée*. À l'occasion de la parution du guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies des entreprises, il revient sur le contexte de l'époque et les évolutions constatées depuis ces trois dernières années.

Orée – Vous êtes à la genèse du groupe de travail entreprises et biodiversité, quelles étaient les raisons d'être de ce groupe de travail ?

J. W. : Lorsque nous créons ce groupe de travail fin 2005, la relation entre entreprise et biodiversité portait généralement sur la question suivante : « comment réduire les impacts des entreprises sur les espèces remarquables ? ». Or, la biodiversité, ce n'est pas des espèces, mais des interactions entre organismes dans des milieux en changement.

Nous pouvions désormais quantifier le carbone à l'aide d'une unité de mesure : la tonne-équivalent carbone, cependant il était impossible d'avoir une unité identique pour la biodiversité. On a donc créé le groupe de travail pour s'accorder sur une façon d'aborder la biodiversité. Pour cela, on a démarré par un essai d'évaluation du niveau de dépendance des activités économiques vis-à-vis de la biodiversité. Dans un second temps, on a réfléchi à la manière d'intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprises afin d'en tirer le meilleur parti dans l'intérêt de ces dernières.

Ce n'était plus la biodiversité perçue comme « un moins » mais comme un atout économique sérieux.

Orée – Après deux ans et demi d'existence du groupe de travail, peut-on observer une évolution dans la mentalité des entreprises ?

J. W. : J'ai remarqué une évolution de la mentalité de l'ensemble des entreprises, et pas seulement celles participant au groupe de travail. Aujourd'hui, on ne parle plus de la biodiversité comme on en parlait il y a trois ans.

Par contre, il est difficile d'évaluer de façon précise l'impact du GT *Orée* sur ce changement de mentalité. Le GT a joué un rôle important dans la discussion de ces questions de relations entreprise/biodiversité au sein du Grenelle de l'environnement et a sans doute favorisé la présence d'entreprises au sein du comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. Les changements sont considérables. Toutefois, il est difficile d'évaluer le rôle du seul GT dans ce changement.

Orée – Le résultat de ce groupe de travail est le guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise », à qui s'adresse-t-il ?

J. W. : Il s'adresse à trois catégories de personnes clairement définies :

Le guide d'adresse avant tout aux entreprises. Dans un souci d'économie de temps, il fallait qu'il soit lisible pour qu'elles comprennent immédiatement de quoi on parle.

Il s'adresse également aux politiques, pour les amener à aller plus loin dans leurs réflexions sur la biodiversité, en ne se contentant pas de dire « il faut préserver la biodiversité ». Ils doivent assumer pleinement le défi qui va être celui du 21^e siècle, à savoir : « comment faire en sorte que des politiques de conservation favorisent le développement, et comment faire en sorte que les politiques de développement favorisent la conservation de la biodiversité ».

Le GT montre que cela n'est pas si utopique que l'on pensait il y a trois, quatre ans.

Enfin le guide s'adresse aux scientifiques. Avant le GT, nous avions des entreprises qui posaient des questions à la recherche d'une part, et, d'autre part la recherche qui transmettait ses résultats à l'entreprise. Il était rare qu'il y ait une réflexion menée en commun entre scientifiques et entreprises, excepté pour répondre à un besoin immédiat et précis. Le GT est vraiment un exercice de réflexion collective entre entreprises et scientifiques, un pari car il était possible d'arriver à une impasse. Il a été impressionnant de voir que les entreprises se lançaient dans ce pari.

Orée – Aujourd'hui comment envisagez-vous la suite de votre relation avec *Orée* ?

J. W. : À titre d'individu : aussi pérenne qu'*Orée* le souhaitera. Maintenant au plan collectif de la recherche, l'IFB que je dirigeais et qui a mené cette concertation avec *Orée* a disparu pour laisser place à quelque chose de plus important, la FRB, Fondation pour la recherche sur la biodiversité. Sur le guide, le logo sera celui de la FRB, la direction de la Fondation assurant par là qu'elle reprend l'héritage de l'IFB et affirmant par là également, la continuité de la volonté de la recherche de collaborer avec les entreprises, donc avec *Orée*.

Natureparif, créée par la Région Ile-de-France, est la première agence en Europe dédiée à la nature et à la biodiversité à un niveau régional. Structure de conseil, de veille et d'alerte, elle est partenaire de *Orée* pour le guide. Son président, Jean-Vincent Placé, explique les missions de l'agence et sa démarche pour intégrer la biodiversité dans les politiques publiques comme dans les pratiques privées.

Orée – Natureparif est une première européenne, pouvez-vous nous en dire plus sur les missions de l'agence ?

J.-V. P. : Natureparif vise à associer et mutualiser les savoir-faire des collectivités territoriales, des associations de protection de l'environnement, des Fédérations, des syndicats, des chambres consulaires, des scientifiques, et également bien sûr des entreprises autour de l'objectif de créer un Observatoire régional de la biodiversité. Cet observatoire se veut un véritable outil de partage de la connaissance et de suivi de l'évolution de la biodiversité francilienne.

Pour ce faire, en lien avec les différents partenaires, Natureparif mettra en œuvre les indicateurs qui permettront de comparer l'évolution de la biodiversité en Ile de France et dans d'autres régions françaises, européennes ou ailleurs dans le monde. Compte tenu de la densité importante de population dans notre région, Natureparif travaille également à l'adaptation, la création et au suivi d'indicateurs socio-économiques de la biodiversité.

Orée – Comment le guide « Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprises » s'inscrit-il dans votre démarche ?

J.-V. P. : Dernière née des agences régionales intervenant dans le champ de l'environnement, Natureparif a vocation à émettre et à rendre publics avis et recommandations à l'instar d'Airparif en matière de qualité de l'air, de l'Ordif pour les déchets ou encore de Bruitparif pour les nuisances sonores.

Les entreprises, dont certaines sont partenaires et membres de Natureparif, ont un rôle à jouer, et certaines le font déjà. Dans ce cadre, Natureparif a pour vocation de diffuser, tant au niveau régional que national et européen, les outils et bonnes pratiques des entreprises, comme ceux présentés notamment dans ce guide.